

# REFUSER L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ÉVALUATION : C'EST POSSIBLE !

Dans les collectivités territoriales l'entretien individuel d'évaluation n'existe pour l'instant qu'à titre expérimental. Les collectivités ne sont pas obligées de le mettre en place. Dans les endroits où cet entretien existe, comme à Vitry-sur-Seine, les agents ont droit de s'y rendre ou PAS. C'est ainsi que sur la ville, l'année dernière, des agents l'ont refusé.

Sur certains services des agents l'ont fait individuellement, sur d'autres ce refus s'est exprimé collectivement.

Ainsi, sur un service, c'est la moitié de l'équipe qui a refusé de s'y rendre et a ensemble signé la lettre-type de refus !! Une lettre-type que vous pouvez vous procurer auprès des collègues qui ont déjà refusé l'entretien ou auprès des syndicats SUD ou CNT.



Ces refus ont permis aux agents de s'éviter le stress et l'inquiétude que provoquent ces entretiens et cela a aussi évité que les fiches d'évaluation soient remplies et transmises à l'employeur pour un usage dont nous ne savons rien. *Bonne nouvelle : les refuzniks n'en sont pas morts ! Ils sont toujours là et plus que jamais vivants et déterminés !*

En plus de ces refus, les **745** agents, qui ont signé la pétition pour la suppression de ces entretiens et la destruction des écrits antérieurs, démontrent que nous sommes très nombreux à être opposés à cette pratique !

Rappelons-le l'entretien individuel est au cœur des réformes actuelles. Il constitue le pivot des nouvelles pratiques managériales qui s'imposent partout dans le monde du travail, avec les dégâts que l'ont sait !

Dans la fonction publique il remplacera à terme la notation et déterminera :

- le montant de la prime de fonction et de résultats (jusqu'à 40% de la rémunération)
- les possibilités de mutation
- la mise en place d'une procédure pour « insuffisance professionnelle » pouvant aller jusqu'au licenciement.
- les conditions de travail, la vie et l'évolution professionnelles de chacun.

Laisserons-nous d'autres que nous-mêmes décider de tout ça ?

**Face à ces pratiques autoritaires qui provoquent de plus en plus de souffrance au travail, boycotter l'entretien, c'est :**

## REFUSER

- de s'en prendre plein la tête pour pas un rond !
- la future rémunération au mérite
- la précarisation dans la fonction publique
- l'isolement des agents face à la hiérarchie
- la division des équipes et la concurrence entre agents

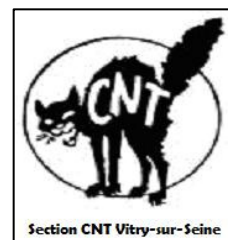
## REAFFIRMER

- notre liberté
- notre exigence de maintien des garanties collectives

## DEFENDRE

- des projets d'équipe plutôt que des fiches de postes et des évaluations individuelles
- le « tous ensemble » plutôt que le « chacun pour soi »
- une autre idée de la vie au travail

*Pour nous contacter, vous informer, vous syndiquer :*



SUD-CT Vitry-sur-Seine  
[sudctvitry94@free.fr](mailto:sudctvitry94@free.fr)  
Tél : 01.46.82.80.77  
ou 06.50.46.95.51  
Permanences tous les  
mercredis (13h-18h)

Section CNT  
Vitry-sur-Seine  
[cnt.mairie-vitry@cnt-f.org](mailto:cnt.mairie-vitry@cnt-f.org)  
Tel : 06-59-64-23-67